

Appel à candidatures en vue du recrutement

D'UN MÉDIATEUR HOSPITALIER (M/F)

Sites : Arlon et Virton

Bertrix, le 03-06-2020

Description du poste et missions

- La médiation hospitalière est attachée au pôle de la direction générale
- La médiation hospitalière a ses missions définies dans la loi de 2002, art 11.
- Elle assure la gestion des plaintes et collabore étroitement avec les départements : médicaux, infirmiers. Elle développe une prévention des plaintes par la promotion de la communication entre le patient et le praticien professionnel, mène les médiations des plaintes reçues et informe le patient eu sujet des possibilités en matière de règlement de sa plainte et l'absence de solution par le biais du processus de médiation.
- La médiation hospitalière agit en toute indépendance et impartialité dans le traitement de ses dossiers.
- La médiation hospitalière formule des recommandations à la direction générale lors de sa présentation de son rapport annuel.

Profil recherché

INTERNE PAR CHANGEMENT DE FONCTION	EXTERNE PAR RECRUTEMENT
• Disposer d'un grade de niveau D6	• Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court exigé pour l'exercice de la fonction

Atouts supplémentaires pour l'obtention de ce poste :

- ✓ Avoir suivi des formations dans le domaine de la médiation et la gestion des conflits (**Certificat interuniversitaire en médiation**) ou s'engager à les suivre.
- ✓ Une maîtrise de la loi sur les droits des patients et une bonne connaissance des textes législatifs en la matière et de tout ce qui relève du droit médical
- ✓ Expérience médico-sociale de minimum 5 ans dans une fonction analogue et bonne connaissance du fonctionnement des institutions de soins
- ✓ Sens de l'écoute, de l'empathie et de la médiation

Nous vous proposons

- Un contrat À DURÉE INDÉTERMINÉE à **mi-temps**
- Une entrée en fonction **DÈS QUE POSSIBLE**

- **Niveau barémique conforme** au Secteur Public Wallon (Révision Générale des Barèmes):
 - D6
 - Pour plus de renseignements : <https://www.vivalia.be/page/pourquoi-travailler-chez-vivalia>
- Un travail au sein d'une institution interdisciplinaire où le professionnalisme et le respect envers les patients sont des valeurs essentielles.
- Une fonction variée et passionnante dans un environnement dynamique et convivial, exercée dans un cadre verdoyant favorisant l'épanouissement et la mobilité personnelle.
- Intégrer une société porteuse de projets au service direct de la population
- Une qualité d'emploi et de vie professionnelle offrant différents avantages extra-légaux :
 - 26 jours de congés annuels et 13 jours fériés / an garantis ;
 - Allocation de foyer ou résidence ;
 - Valorisation de l'expérience professionnelle selon les conditions de statut ;
 - Octroi de titres-repas ;
 - Intervention dans les frais de déplacement ;
 - Possibilité de bénéficier d'un Service Social Interne (primes et/ou aides) ;
 - Maintien du statut fiscal spécifique pour les travailleurs français résidant en France ;
 - Possibilité d'inscrire votre enfant dans l'une de nos trois crèches (Arlon, Libramont, Marche).

**Offre à pourvoir
jusqu'au 17-06-2020**

**Vous correspondez au profil
recherché ? Rejoignez-nous !**

Via notre site web > www.vivalia.be/jobs
Ou par courrier : Cellule Recrutement –
Route des Ardoisières, 100 B-6880 Bertrix

Vous devez absolument nous envoyer votre :
lettre de motivation, curriculum vitae, copie du ou des diplôme(s) utile(s)
à l'exercice de la fonction et le formulaire de demande d'emploi est
téléchargeable sur notre site internet www.vivalia.be.

Vivalia, c'est ?

Avec plus de 3.800 agents, une centaine de paramédicaux et 400 médecins spécialisés, Vivalia est l'intercommunale des soins de santé de la province de Luxembourg et du sud-namurois.

Vivalia compte 6 hôpitaux (généralistes et psychiatrique) qui constituent son « cœur d'activités », pour un total de 1.190 lits agréés.

Elle regroupe également 4 maisons de repos/maisons de repos et de soins (410 lits), des habitations protégées et une maison de soins psychiatriques.